



Bruxelles, le 10 février 2020  
(OR. en)

5687/20

ECOFIN 41  
UEM 17  
SOC 38  
EMPL 28  
COMPET 22  
ENV 49  
EDUC 23  
RECH 20  
ENER 15  
JAI 80

**NOTE**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	PROJET de Note explicative - Document d'accompagnement de la recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro pour 2020

---

Les délégations trouveront ci-joint la version, élaborée à la suite des réunions du Comité économique et financier et du groupe de travail Eurogroupe, du projet de note explicative accompagnant la recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro.

## **PROJET DE**

### **Note explicative**

*- Document d'accompagnement de la recommandation du Conseil*

*concernant la politique économique de la zone euro pour 2020*

L'article 2 *bis ter*, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 1466/97 relatif au renforcement de la surveillance des positions budgétaires ainsi que de la surveillance et de la coordination des politiques économiques, qui fait partie de la section relative au "dialogue économique", prévoit que "*le Conseil est censé, en principe, suivre les recommandations et propositions de la Commission ou expliquer publiquement sa position*".

Compte tenu de la règle "se conformer ou expliquer" exposée ci-dessus, le Conseil fournit par la présente note des explications sur les modifications qu'il est convenu d'apporter aux recommandations de la Commission en vue d'une recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro dans le cadre du Semestre européen 2020, et qui ont été rejetées par la Commission.

Le Conseil Ecofin a également marqué son accord sur un certain nombre d'ajouts ainsi que sur des modifications d'ordre matériel ou technique apportées aux recommandations, avec le soutien sans réserve de la Commission.

#### **RECOMMANDATION N° 5 POUR LA ZONE EURO**

*Texte de la Commission:*

à approfondir l'Union économique et monétaire et à renforcer la responsabilité démocratique en son sein, dans le plein respect du marché intérieur de l'Union et de manière ouverte et transparente vis-à-vis des États membres n'appartenant pas à la zone euro.

Texte ayant fait l'objet d'un accord:

Les progrès réalisés dans ce domaine permettront également de renforcer le rôle international de l'euro et de faire valoir les intérêts économiques de l'Europe sur la scène mondiale; ils devraient respecter pleinement le marché intérieur de l'Union et devraient être accomplis de manière ouverte et transparente vis-à-vis des États membres n'appartenant pas à la zone euro.

Explication:

Les dispositions en matière de responsabilité démocratique sont fondées sur des dispositions du traité et du droit dérivé et sont complétées par un dialogue régulier avec le Parlement européen.